



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.52 (Abstract)
17 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire*

FICHIERS DE DONNEES TOPONYMIQUES :
COMPATIBILITE ET STRUCTURE DES SYSTEMES

Le traitement des alphabets latins élargis
modifiés et des syllabismes dans les bases
de données toponymiques canadiennes

Document présenté par le Canada**

Résumé

Le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) doit être en mesure d'enregistrer les noms géographiques autochtones dans les bases de données toponymiques. Nombre de ces noms contiennent des caractères de l'alphabet latin élargi modifié (ou "difficiles à construire") ou sont écrits dans une écriture syllabique. Le groupe de langue athapaskan contient de nombreux exemples du premier type (par exemple é, k', ū) tandis que l'inuktitut, le cree, l'oji-cree, etc. sont du deuxième type (par exemple ᑭ, ᐱ, ᐃ, ᐅ, ᐇ). Une étude réalisée pour le CPCNG indique que l'utilisation de normes provisoires pour les bases de données numériques devrait être évitée (car il est probable que des problèmes se poseraient qui seraient coûteux à résoudre ultérieurement). Il est proposé à la place d'inclure des symboles numériques neutres intégrés pour enregistrer les données correspondant à l'alphabet latin élargi modifié et à l'écriture syllabique.

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Etabli par Helen Kerfoot, Secrétaire du Comité permanent canadien des noms géographiques.

Exemple : Dúk Hîni pourrait être codé ainsi : Dú{58} Hîni
ꞑꞑꞑꞑꞑ pourrait être codé ainsi : [9/12/24/132/37/89]

Tous les enregistrements contenant des symboles numériques neutres intégrés de ce type doivent contenir un code orthographique et l'attribution de ces nombres doit être cohérente entre les membres du CPCNG, un registre central devant être tenu pour noter les codes numériques assignés aux caractères (pour faciliter l'impression, il est possible d'élaborer un logiciel pour permettre à une imprimante à laser d'imprimer avec une police appropriée. Un sous-système Macintosh pourrait être utilisé avec un logiciel idoine pour faciliter notamment l'entrée et l'édition des données). Cette méthode pourrait être utilisée presque immédiatement et permettrait de convertir sans ambiguïté lorsque des normes ISO (Unicode) auront été fixées et qu'elles seront disponibles commercialement.
